

POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE TEMPS FORTS ET PUBLICATIONS

2019

2020



Le numérique représente
3 à 4 %
des émissions de gaz à effet de serre dans le monde¹

BEREC



DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'ACCORD DE PARIS ET URGENCES CLIMATIQUES

MAI
Les autorités publiques et administratives indépendantes publient leurs réflexions sur leur rôle et leurs outils face aux enjeux climatiques notamment dans le cadre de la régulation par la donnée.

EUROPE
MARS

L'Arcep coprésède un nouveau groupe « Sustainability » au sein du BEREC (l'organe des régulateurs européens des télécoms) qui a pour objectifs d'étudier l'impact environnemental des réseaux télécoms et d'envisager des solutions.

COLLECTE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

MARS
L'Arcep engage une 1^{re} collecte d'informations sur l'impact environnemental des télécoms (réseaux, terminaux).

RAPPORT D'ACTIVITÉ « L'ÉTAT D'INTERNET EN FRANCE »

JUIN
L'Arcep consacre un chapitre à la question de l'impact environnemental du numérique.

FEUILLE DE ROUTE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE NUMÉRIQUE DU CNUM²

JUILLET
Ce rapport contient 50 propositions coconstruites avec plus d'une cinquantaine d'acteurs concernés dont l'Arcep.

LETTRE DE MISSION ADEME & ARCEP

AOÛT
Le Gouvernement confie aux deux autorités une mission conjointe : identifier et évaluer les différents facteurs qui permettent de quantifier l'empreinte environnementale du numérique.

RAPPORT « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE » ET 11 PROPOSITIONS

DÉCEMBRE
L'Arcep publie un rapport et 11 propositions concrètes pour conjuguer développement des usages et réduction de l'empreinte environnementale du numérique.



« Le numérique doit prendre sa part à la stratégie bas carbone »



SÉBASTIEN SORIANO
DÉCEMBRE
Président de l'Arcep de 2015 à 2020

PLATEFORME « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE »

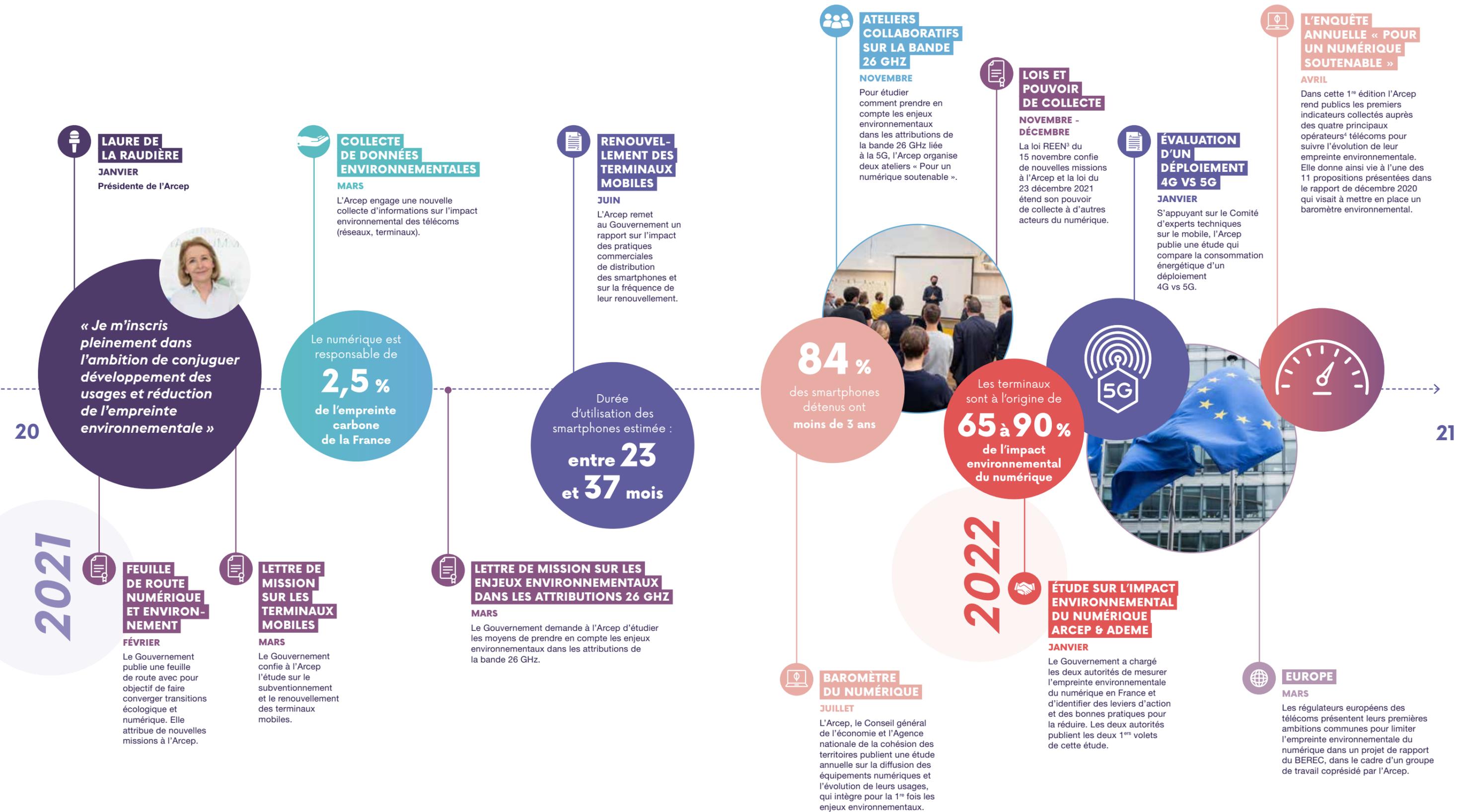
JUIN
L'Arcep lance une plateforme de travail et appelle les acteurs à contribuer aux échanges et à la publication d'un premier rapport.

INTERNATIONAL
JUIN

L'Arcep participe à la réflexion sur la prise en compte de l'impact environnemental des télécoms et du numérique dans les instances internationales, notamment à l'OCDE.

1. D'après le rapport du Shift Project, Lean ICT : Pour une sobriété numérique, octobre 2018, et l'étude de GreenIT.fr, Empreinte environnementale du numérique mondiale, septembre 2019. Retrouvez plus d'informations sur les travaux de l'Arcep pour un numérique soutenable dans le chapitre 7 de la partie 2 du Tome 1 du rapport annuel.

2. Le Conseil national du numérique.



3. Loi n° 2021-1485 en date du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France.

4. Altice France - SFR, Bouygues Telecom, Iliad- Free, et Orange France.